



Rapport d'activités 2009



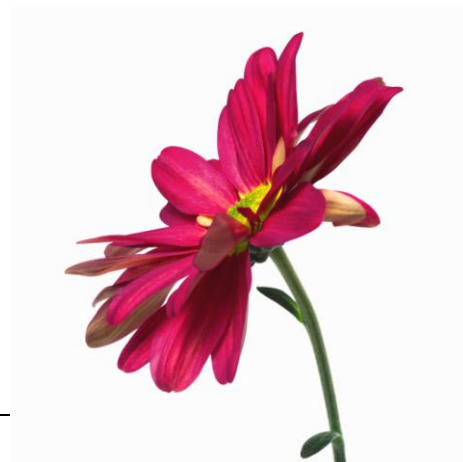
Progrès

Avenir

Environnement

Compétences

Communauté de Communes du Pays Calaisien
10 rue Saint Pierre – 72120 SAINT CALAIS
Tel : 02.43.35.11.03 – Fax : 02.43.35.73.67
www.payscalaisien.com
payscalaisien@wanadoo.fr



La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a été publiée au Journal Officiel des 12 et 13 juillet 1999.

Cette loi est destinée notamment à favoriser la transparence des Etablissements Publics à Coopération Intercommunale (EPCI). Elle prévoit que :

« Le président de l'EPCI doit, avant le 30 septembre de chaque année, adresser au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif de celui-ci. »

« Le maire communique ce rapport au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués de chaque commune membre de l'organe délibérant de l'EPCI peuvent être entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre, soit à sa demande, soit à celle du conseil municipal. »

« Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI »

Extrait du *Document de mise en œuvre de la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale* (Pg 40) édité par la Direction Générale des Collectivités Locales (juillet 1999)

SOMMAIRE

INTRODUCTION Pg 3

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Pg 4

Le Conseil Communautaire.....	Pg 5
Le Bureau.....	Pg 6
Les différentes commissions.....	Pg 7
La structure administrative.....	Pg 8
La structure technique.....	Pg 8

L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2009 Pg 9

Une politique de développement économique et de soutien à l'emploi.....	Pg 9 & 10
Une politique d'aménagement du territoire.....	Pg 10
Une politique de communication.....	Pg 11
Une politique du logement et du cadre de vie.....	Pg 12
Une politique de l'environnement.....	Pg 12 & 13
Une politique culturelle.....	Pg 13 & 14
La fourrière animale.....	Pg 14
Compétence scolaire.....	Pg 14

LES FINANCES / LE COMPTE ADMINISTRATIF Pg 15

Budget principal.....	Pg 15
Budget annexe : Locations / ventes de bâtiments industriels.....	Pg 16
Budget annexe : Logement social.....	Pg 17
Budget annexe : Aménagement de terrains.....	Pg 18
Budget annexe : SPANC.....	Pg 19
Présentation agrégée des budgets (principal + annexes).....	Pg 20

CONCLUSION Pg 21

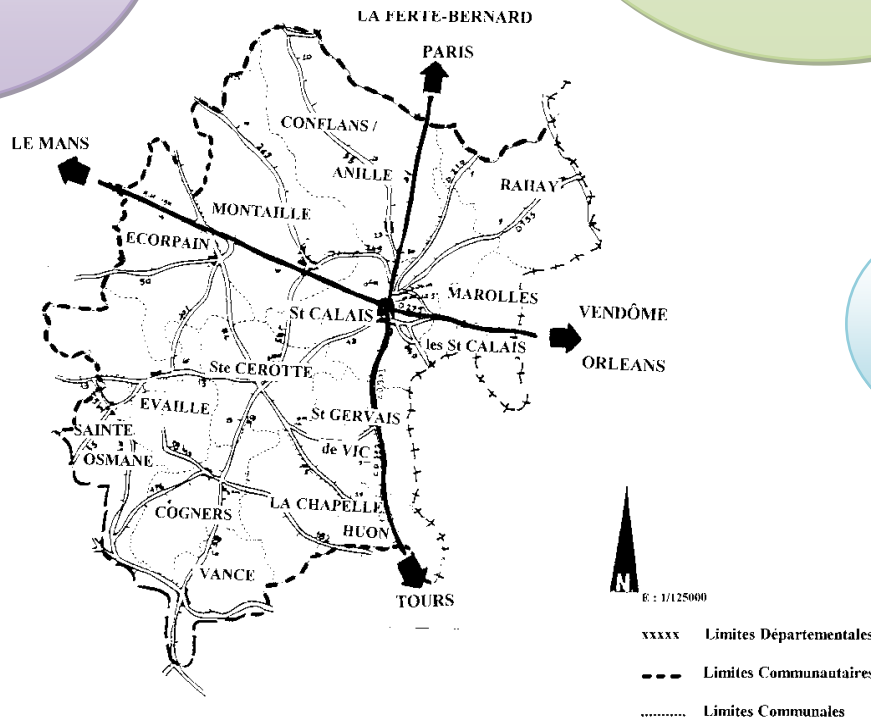
INTRODUCTION

Notre territoire c'est :

13 communes
8 177 habitants
Une ville centre,
Saint Calais
avec 3 796 habitants

La Communauté de Communes c'est aussi...

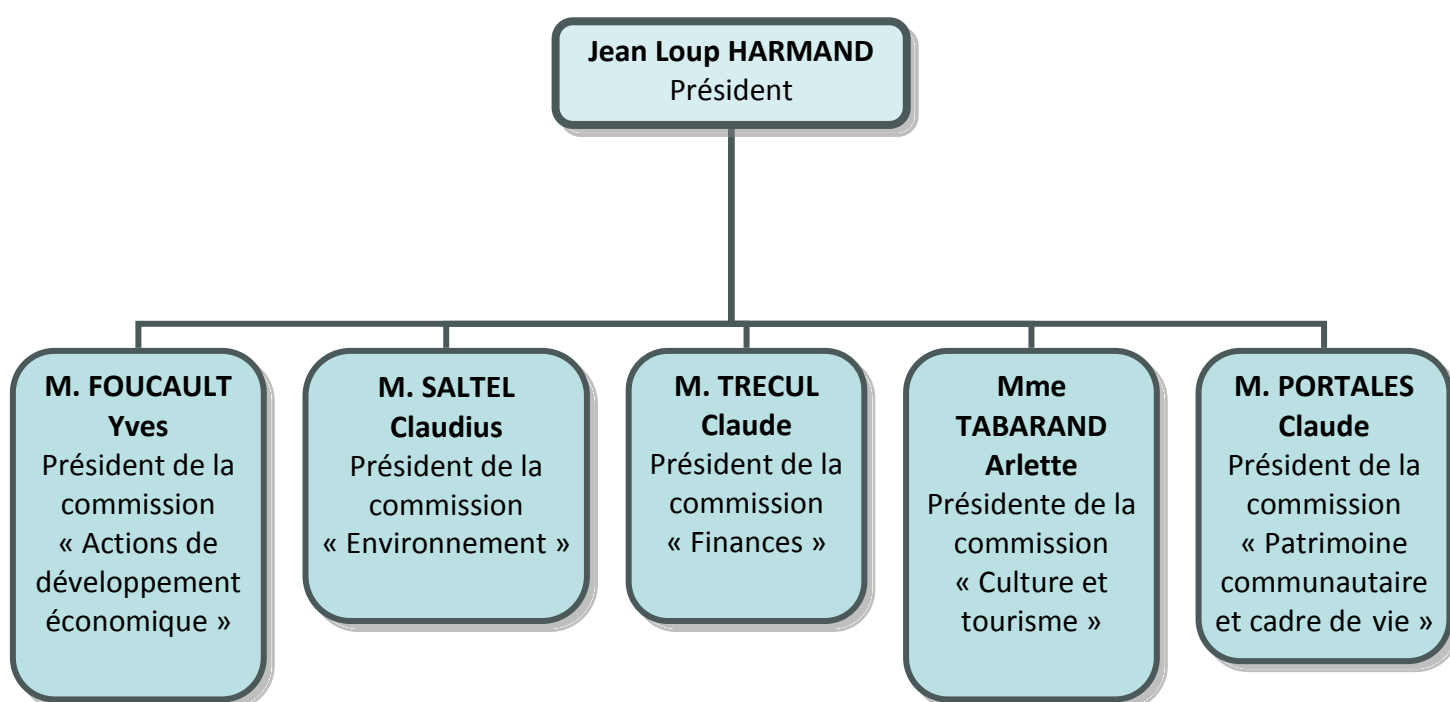
6 commissions
18 membres du bureau
29 conseillers
communautaires
Des conseillers municipaux
impliqués dans les
commissions



Des compétences d'intérêt communautaires :

L'aménagement de l'espace
Le développement économique
La politique du logement social et du cadre de vie
L'environnement
Les actions dans le domaine sportif
Les actions touristiques
Les actions culturelles et scolaires
La fourrière animale

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes est administrée par un conseil composé de deux délégués titulaires et de deux suppléants par commune, à l'exception de Saint Calais qui dispose d'une représentation de cinq délégués titulaires et de cinq délégués suppléants (soit au total 29 délégués titulaires et 29 suppléants). :

Les délégués titulaires et suppléants au 31 décembre 2009

COMMUNE	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
LA CHAPELLE HUON	MEINSER Marie Jeanne CHERY Gérard	BONNEFOY Bernard LEBERT Liliane
COGNERS	CHERON Michel AUVRAY Jean	KEMP Annick JOURBERT Pascal
CONFLANS SUR ANILLE	LAMBERT Jean-Marc LECOMTE Yves	CHABILLANT Jean-Luc LEBOURHIS Claude
ECORPAIN	RENVOISE Guy FORGET Lucette	TURQUET Denise CARRE Philippe
EVAILLE	GREMILLON Patrick CISSE Joël	POIGNANT Jocelyne GOUJON Jean-Pierre
MAROLLES LES SAINT CALAIS	JUMERT Jean PORTALES Claude	LANGOT Olivier BONNEFOI Daniel
MONTAILLE	PAIRIGOUAS Michel TRECUL Claude	PRIEUR Sergine BRANLARD Mireille
RAHAY	SALTEL Claudius HALGRIN Yannick	MERCIER de BEAUROUVRE Pierre Olivier NAUD LUGAND Claudie
SAINT CALAIS	RENOUOT Véronique KERN Yves HARMAND Jean Loup BENLOULOU Corinne LAMBRET Odile	TREILLE Eric BRANJONNEAU Michel POTAGE Jean-Paul LETELLIER Michel TREILLE Annick
SAINTE CEROTTE	RENVOISE Joël FOUCAULT Yves	GUILLOCHON Régis ROUGET Yannick
SAINT GERVAIS DE VIC	PILETTE Maryline DARROY Claude	DUPAS Robert LEROUX Pierre
SAINTE OSMANE	GREMILLON Louis TABARAND Arlette	LANDRE Daniel GRANGER Didier
VANCE	GALPIN Jacqueline HERPIN Jean-Jacques	HUGER Mireille COTTEREAU Laurent

Au cours de l'année 2009, le Conseil Communautaire s'est réuni 10 fois :

Le 29 Janvier

Le 23 Juillet

Le 26 Février

Le 27 Août

Le 26 Mars

Le 29 Octobre

Le 30 Avril

Le 26 Novembre

Le 18 Juin

Le 19 Décembre

LE BUREAU

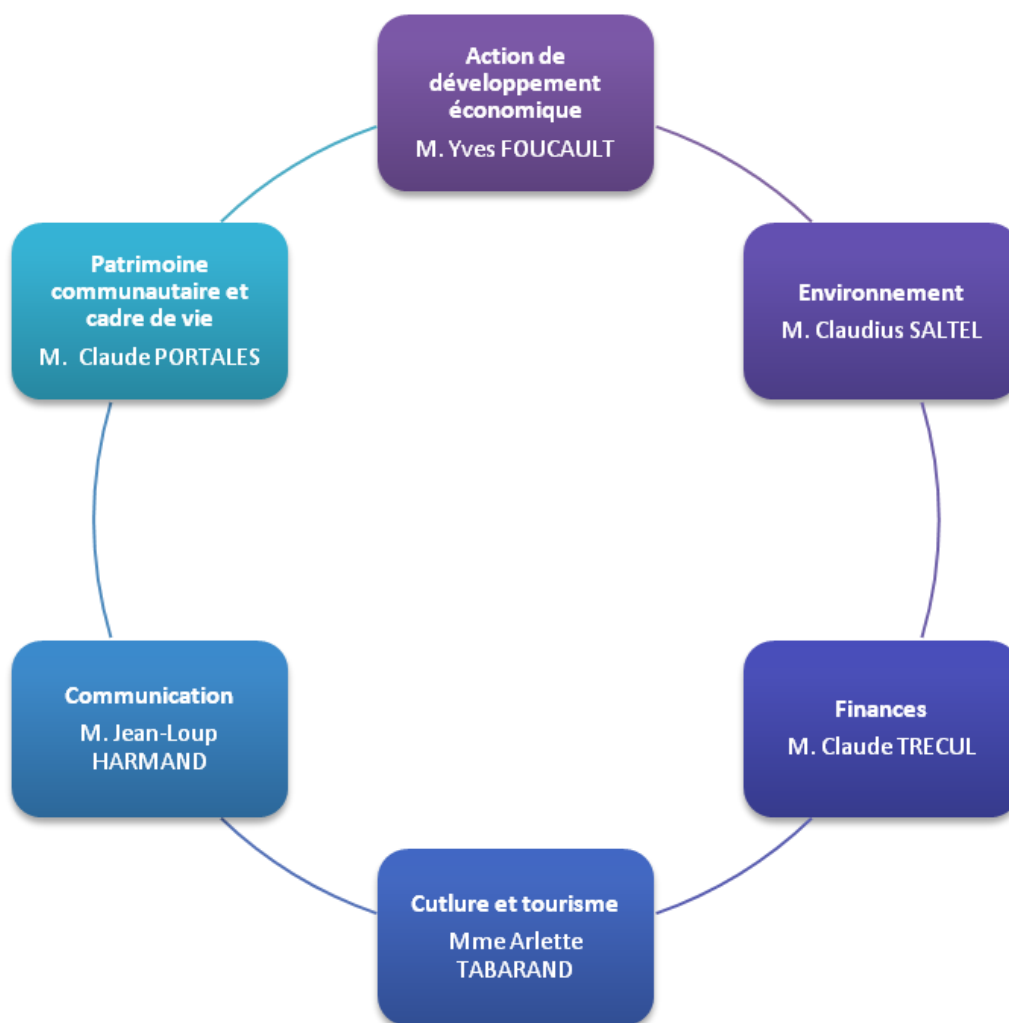
Conformément aux statuts, le bureau est constitué d'un Président, de 6 vice-présidents et 7 membres. Le Bureau prépare l'ordre du jour du conseil communautaire. Sa composition est la suivante :

Le Président	M. HARMAND Jean Loup	Saint Calais
5 Vice Présidents	M. SALTEL Claudius M. FOUCAULT Yves M. TRECUL Claude M. PORTALES Claude Mme TABARAND Arlette	Rahay Sainte Cérotte Montaillé Marolles les St Calais Sainte Osmane
Membres	M. CHERY Gérard M. CHERON Michel M. LAMBERT Jean Marc M. RENVOISE Guy M. GREMILLON Patrick M. JUMERT Jean M. PAIRIGOUAS Michel Mme RENOUT Véronique Mme PILETTE Maryline M. RENVOISE Joël M. GREMILLON Louis Mme GALPIN Jacqueline	La Chapelle Huon Cogners Conflans sur Anille Ecorpain Evaillé Marolles les St Calais Montaillé Saint Calais Saint Gervais de Vic Sainte Cérotte Sainte Osmane Vancé

LES DIFFERENTES COMMISSIONS

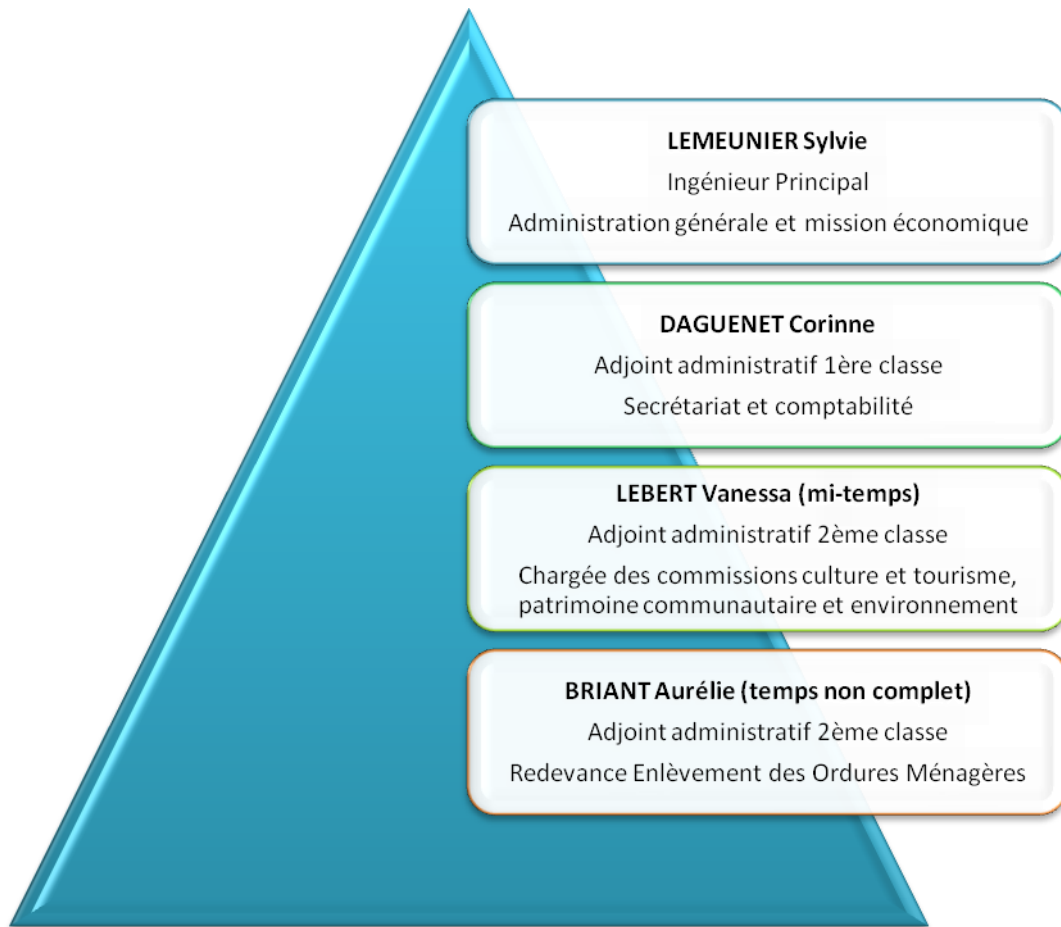
Le Conseil Communautaire a formé des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil. Le Président de la Communauté de Communes est Président de droit dans chaque commission.

Les commissions permanentes sont les suivantes :

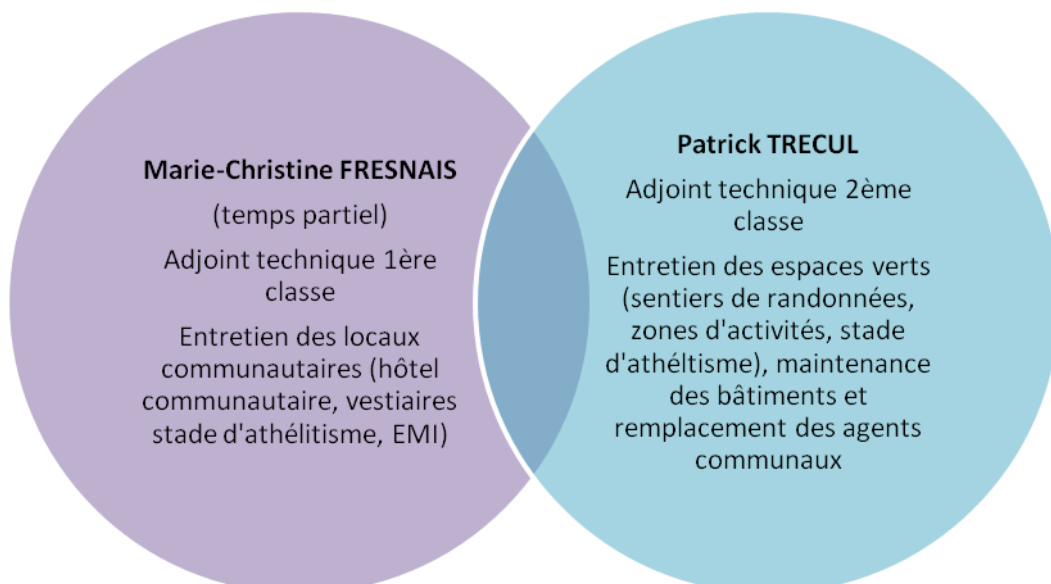


LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Conformément aux statuts, le siège de la Communauté de Communes est fixé à Saint Calais sis
« 10 rue Saint Pierre »



LA STRUCTURE TECHNIQUE



L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2009

UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE SOUTIEN A L'EMPLOI

1) Le Soutien à l'emploi et à la formation

Participation au financement de trois Contrats Emplois Jeunes dans le domaine du tourisme, du sport et de la culture, à hauteur de **72 000 € pour l'année 2009**, soit une somme équivalente à 2008, c'est la première année que ces aides sont stabilisées.

L'Adhésion à la Maison De l'Emploi Sarthe Nord

Signature de la convention avec la MDE

En 2009, L'ensemble des permanences de la MDE réparties en SARTHE Nord ont reçues **1771 visites et réalisées 575 entretiens**. Ces permanences ont proposé plusieurs types d'accueil et d'accompagnement :

- vers l'emploi des bénéficiaires du RMI (30 juin) et RSA
- des demandeurs d'emploi : effectué dans le cadre d'une convention - Accueil et information de premier niveau pour l'ensemble des publics.

Les conseillères ont reçu **l'ensemble des personnes se présentant avec des questions liées à l'emploi** et Le cyber base est fonctionnel depuis le mois de septembre 2008 au sis « 17 rue Fernand Poignant à Saint Calais ». Des ateliers thématiques sont créés pour faciliter la recherche d'emploi avec les nouvelles technologies : technique de la recherche d'emploi, Internet et emploi et des sessions de formation à distance.

La MDE a mis en place un grand nombre d'outils : un site internet, une lettre d'information, la réalisation de forum des métiers à destination des collégiens et lycéens, des permanences sur la création d'entreprise en lien avec les chambres consulaires et le régime d'auto entrepreneur, en lien avec l'ADIE...

Cette année, notre participation s'élève à la somme de 4 100 €.

2) L'Adhésion à la Mission Locale Sarthe Nord

Le 18 décembre 2007, la PAIO est devenue la mission locale et est regroupée avec l'ensemble des PAIO en Sarthe Nord. La participation à la Mission Locale Sarthe Nord est de 8177€.

- 2679 jeunes ont été en contact avec la mission locale (soit une augmentation de 15% par rapport à 2008 ; 155 jeunes ont été accueillis sur le canton St Calais), stable par rapport à 2008.

- Sur les 2679 jeunes, 1178 accueillis pour la première fois, soit une progression de 22% par rapport à 2008. 64% des reçus en premier accueil, avaient un diplôme, parmi ceux ci 34% n'avaient aucun moyen de locomotion et 50% possédaient un permis de conduire.

- Sur les 2679 jeunes, 69% des jeunes avaient un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V (CAP- BEP)

- 1089 jeunes ont accédé à l'emploi, 58% des contrats ont été signés pour une durée inférieure à 3 mois

- 402 ont accédé à une formation

La Mission locale reçoit les jeunes de 16 à 25 ans au 17 rue Fernand Poignant à Saint Calais, et partage ses locaux avec la Maison De l'Emploi.

3) Le développement économique

La Communauté de Communes, comme les années précédentes est à l'écoute des chefs d'entreprises.

Conseils et accompagnement des chefs d'entreprises pour la constitution de dossiers, demande de subvention dans divers domaines (Création d'entreprise, création d'emploi, investissement, matériel de production...). En 2009, la mission économique a rencontré ou suivi 10 chefs d'entreprises, dont 2 porteurs de projet et un seul a mené à bien la création de son entreprise (ouverture d'une boutique de vêtements).

Net fléchissement du nombre de contacts, lié à la conjoncture économique extrêmement défavorable.

4) La Zone du Pressoir

o Le bâtiment multi activités

Occupation du bâtiment :

Depuis mi décembre 2006, une entreprise de la Région Parisienne (Timothy of Saint Louis), faisant du négoce d'articles de décoration pour la table, loue la grande partie. Délocalisation réussie, favorisée par un partenariat avec Sarthe Expansion.

L'entreprise TIMOTHY depuis septembre 2009 occupe la petite partie pour une durée de 23 mois, soit jusqu'au 30 août 2011.

o Création d'un bâtiment blanc

Le Conseil Communautaire a décidé de réaliser un bâtiment blanc. L'année 2009 a été consacrée aux études de maîtrise d'œuvre, à la procédure des marchés publics et aux réunions de planning. Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 528 000 € HT. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation du Développement Rural, une subvention de 120 000€ est allouée. Les travaux ont réellement démarré le 18 janvier 2010.

UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1) La Convention de Développement Local avec le Département

A été signée le 16 novembre 2009, dans les locaux communautaires, elle comporte 3 dotations

- o **Dotation de base** : 88 000 € (toute l'enveloppe est réservée au financement de l'étude de programmation et l'investissement de l'école de musique)
- o **Dotation principale** : 13 opérations sont programmées pour un montant prévisionnel de 3 264 395€ et un montant prévisionnel de subvention de 443 251€ soit un taux moyen de 13.57%
- o **Dotation proportionnelle** : **(1.60€/habitant sur 4 ans**, attribuée à la communauté de communes pour l'opération création de l'école de Musique (50 387€ pour un montant prévisionnel de travaux de 2 000 000€.)

2) Le Contrat Territorial Unique signé par le Pays du Perche Sarthois Bilan du CTU 1 (2005-2008)

Le premier Contrat Territorial Unique représente un investissement global d'environ 24 834 694€, pour lequel 5 439 000€ d'aides régionales ont été perçues, soit un taux moyen de cofinancement de 22%. 84 actions ont été menées sur l'ensemble du Pays.

31 actions en direction de l'économie et l'emploi, 11 actions dans le domaine de l'environnement et l'énergie, 40 actions vers la solidarité humaine et territoriale et 2 autres pour l'ingénierie du Perche et la création du site internet du Perche Sarthois
12 projets ont été réalisés sur le Pays Calaisien, pour un montant d'investissement de 2 987 000€. Dès la fin de l'année, le Perche a lancé l'appel à projet pour le CTU2, avec des domaines d'actions très resserrés avec des éco conditionnalités.

UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION

La Communauté de Communes a poursuivi le développement des outils de communication externe



En direction des chefs d'entreprises

1) La gazette économique : L'Eco Calaisien

Un bulletin semestriel d'informations avec les différents acteurs économiques locaux et les organismes de développement. Toutes les entreprises artisanales, industrielles, de commerces et de services dont le siège se situe sur le Pays Calaisien sont destinataires de ce bulletin. Il est également envoyé aux entreprises industrielles de plus de 10 salariés des Communautés de Communes du Pays Bilurien et de Val de Braye.

Les organismes de développement en sont également destinataires.

En 2009, deux numéros ont été édités mais un seul a été accompagné d'un numéro hors série, présentant les entreprises qui n'étaient pas encore parues.



En direction des ménages du territoire

2) L'Édition d'un journal communautaire

L'année 1998, fut l'occasion pour la Communauté de Communes de se doter de son 1^{er} outil de communication en direction de ses concitoyens. L'édition du journal « Le Pays Calaisien » est semestrielle. L'année 2009 a vu l'édition de 2 journaux les n°21 et 22.

3) Refonte du site internet communautaire

Suite à la rédaction du cahier des charges par les membres de la commission communication, plusieurs prestataires ont été sollicités, et la société « cj.com » a été retenue.

Après de nombreuses réunions de travail, le site a été mis en ligne en octobre 2009 à l'adresse suivante : www.payscalaisien.com.

Le site s'articule autour de 5 thématiques : La Communauté de Communes, le développement économique, l'environnement, le tourisme et la vie quotidienne.

4) Les nouvelles technologies et le secteur scolaire

Depuis 2004, Delta Technologie de la Ferté Bernard, est retenue pour assurer la maintenance du parc informatique des écoles. La Communauté de Communes poursuit son action en faveur des écoles publiques en prenant à sa charge les abonnements wanadoo et les frais de connexion à Internet ainsi que l'approvisionnement en matériel informatique lorsque besoin il y a. En 2009, aucun achat n'a été réalisé.

UNE POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

1) Le Fleurissement des communes

Maintien de la participation financière, portée à 0,60 € par habitant avec un minimum de 230 euros par commune.

2) Le Logement social

Un logement a été acquis dans le bourg de la commune de Marolles les Saint Calais pour un montant de 68 900 € tous frais confondus.

UNE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

1) La Collecte et le traitement des déchets

La participation de la collectivité au SMIRGEOMES est de 518 516 €.

Le montant de la redevance est de 133 € pour une collecte par semaine et de 143 € pour deux collectes.

Au 31/12/2009, le fichier compte plus de 4 100 redevables :

- 380 sont mensualisés, dont 116 nouvelles demandes par rapport à 2008
- 326 sont prélevés à la date limite de paiement, dont 118 de plus qu'en 2008.

Il y a eu 53 rejets de prélèvements mensuels entre janvier et octobre.

Le montant des impayés pour l'année 2009 s'élève à 34 621,95 € (hors frais de poursuite).

2) Le SPANC

Suite à l'étude préalable à la mise en place du SPANC, le choix des élus communautaires s'est porté vers une Délégation de Service Public confiée à VEOLIA EAU à partir du 1^{er} juillet 2006 pour une durée de 8 ans. En 2009, les diagnostics des installations sanitaires autonomes sont réalisés sur les communes de Conflans sur Anille, Evailly, Marolles les Saint Calais, Rahay, Sainte Cérotte et Sainte Osmane.

3) La boucle du Pays Calaisien

Inauguration de la boucle du 1^{er} au 3 mai 2009.

À Rahay, avec la présence de guide conférencier du Perche Sarthois, le vendredi, autour de Saint Calais, Montailly et Conflans sur Anille le samedi, puis sur les territoires de Vancé et la Chapelle Huon, le dimanche, plusieurs centaines de randonneurs ont fait la connaissance de multiples attraits



(sentier botanique, le lac de Saint Calais, l'arborétum du Tuffeau...) du circuit qui traverse tous les bourgs.

Les différentes randonnées ont été ponctuées par des dégustations des producteurs locaux.

UNE POLITIQUE CULTURELLE

1) Ecole de Musique Intercommunale

La Communauté de Communes apporte son soutien au fonctionnement du Syndicat Mixte des Vallées de la Braye et de l'Anille (Ecole de Musique Intercommunale). Le montant de sa participation pour 2009 est de 91 760 € (Soit une augmentation de près de 8 % par rapport à 2008).

Une étude de faisabilité a été réalisée par le CAUE. L'ensemble de cette opération se chiffrait à plus de 3 300 000€ HT, (hors mobilier et équipement régie).

A ce coût de réalisation de la salle de spectacle, s'ajoute de manière récurrente, un coût de fonctionnement prévisionnel de 120 000 € annuel.

A l'échéance du mandat (2014) une prospective financière a été proposée, avec un endettement très lourd, hypothéquant les marges de manœuvre de la communauté. (Celle dernière ayant déjà inscrit, la réalisation d'un bâtiment blanc (économie) et l'acquisition-amélioration d'un logement social). L'urgence de la réalisation s'est naturellement portée vers le choix de l'Ecole de Musique dans un premier temps.

La salle de spectacle, serait utile à la vie culturelle du territoire (pas de salle de ce type n'existe sur le territoire du Pays Calaisien) et au fonctionnement de l'école de musique, (auditions et concerts, soit une vingtaine par an).

Le projet de la salle de spectacle est différé dans le temps, sans échéance.

Pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, une sélection des candidats a été faite en deux temps. Le jury de présélection (23 novembre 2009) a retenu 4 candidats et ces derniers devaient préparer une intention architecturale à présenter lors de l'audition du 19 janvier 2010.

Lors de ces jurys ont été associés, un architecte du CAUE, de l'Observatoire de la Commande Publique, l'architecte conseil de La Direction Régionale des Territoires, un représentant de l'ADEME, autant de professionnels pouvant apporter un éclairage technique aux élus.

Le maître d'œuvre retenu A3dess de la Ferté Bernard, est associé pour ce projet à un acousticien (Hernot acoustique), d'un thermicien (Boulard Bet) et d'un paysagiste (Paysage concept).

2) Les évènements culturels

La programmation culturelle de la Communauté de Communes a retenu pour l'année 2009 : En Novembre, à la salle communale de Sainte Osmane, un concert du « Quatuor de Bercé ».



Comme les années passées la Communauté a renouvelé son soutien à l'association Festival's pour la 12^{ème} édition de « Soirs au Village ».

LA FOURRIERE ANIMALE

En fonctionnement depuis le début janvier 2007, elle a accueilli 15 chiens en 2009. 7 ont dû être emmenés à la SPA de Yvré l'Evêque, ce qui occasionne des frais d'identification pour la communauté (48 € par identification). Ces chiens sont restés en moyenne 1 semaine au chenil.

Sinon les autres n'ont fait que des courts voire très courts séjours et pour la satisfaction de tous ont retrouvé leur propriétaire.

COMPETENCE SCOLAIRE

La Communauté de Communes participe au fonctionnement des Classes d'Intégration Scolaire (CLIS) et du Réseau d'Aide Spécialisé des Enfants en Difficulté (RASED).

LES FINANCES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2009

œ Budget général œ

INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de – **135 359.26 €**

Dépenses d'investissement	190 801.96 €
Recettes d'investissement	70 668.91 €
Soit un déficit d'investissement de	-120 133.05 €
Résultat reporté de l'exercice 2007	583.79 €
Soit un excédent global de clôture de	-119 549.26 €
R.A.R. D/R Déficit	- 15 810.00 €
Soit un Résultat global de clôture de	-135 359.26 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un excédent global de clôture de **935 104.50 €**

Dépenses de fonctionnement	1 864 491.04 €
Recettes de fonctionnement	2 099 832.86 €
Soit un excédent de fonctionnement de	235 341.82 €
Excédent de l'exercice 2008	699 762.68 €
Soit un excédent global de clôture de	935 104.50 €

Le budget général 2009 se solde donc par un résultat.....	799 745.24€
Déficit d'investissement.....	135 359.26 €
Excédent de fonctionnement.....	935 104.50 €

Budget annexe : Locations / ventes de bâtiments industriels

INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de - **70 381.00 €**

Dépenses d'investissement	39 673.54 €
Recettes d'investissement	39 291.99 €
Soit un déficit d'investissement de	- 381.55 €
Déficit reporté de l'exercice 2008	0.55 €
Soit un déficit global de clôture de	- 381.00 €
R.A.R. D/R Déficit	- 70 000.00 €
Soit un Résultat global de clôture de	- 70 381.00 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un excédent global de clôture de **6 858,58 €**

Dépenses de fonctionnement	8 420.83 €
Recettes de fonctionnement	21 731.86 €
Soit un excédent de fonctionnement de	13 311.03 €
Excédent de l'exercice 2007	6 858.58 €
Soit un excédent global de clôture de	20 169.61 €

Le budget annexe 2009 se solde donc par un résultat.....	- 50 211.39 €
Déficit d'investissement.....	- 70 381.00 €
Excédent de fonctionnement.....	20 169.61 €

Budget annexe : Logement social

INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de **0 €**.

Dépenses d'investissement	75 231.69 €
Recettes d'investissement	75 231.69 €
Soit un résultat d'investissement de	0.00 €
Déficit reporté de l'exercice 2008	0.00 €
Soit un résultat global de clôture de	0.00 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un résultat global de clôture de **0 €**

Dépenses de fonctionnement	4 839.86 €
Recettes de fonctionnement	4 839.86 €
Soit un résultat global de clôture de	0.00 €
Excédent de l'exercice 2008	0.00 €
Soit un résultat global de clôture de	0.00 €

Le budget annexe 2008 se solde donc par un résultat.....	0.00 €
Excédent d'investissement.....	0.00 €
Excédent de fonctionnement.....	0.00 €

Budget annexe : Aménagement terrains

INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de **0.20 €**.

Dépenses d'investissement	208 153.67 €
Recettes d'investissement	208 153.47 €
Soit un résultat d'investissement de	0.20 €
Résultat de l'exercice 2007	0.00 €
Soit un résultat global de clôture de	0.20 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un résultat de clôture déficitaire de **0 €**

Dépenses de fonctionnement	211 031.67 €
Recettes de fonctionnement	211 031.67 €
Soit un résultat global de clôture de	0 €
Résultat de l'exercice 2007	0 €
Soit un résultat global de clôture de	0.00 €

Le budget annexe 2008 se solde donc par un résultat.....	0.00 €
Déficit d'investissement.....	0.00 €
Déficit de fonctionnement.....	0.00 €

Budget annexe : SPANC

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un résultat de clôture de **2 251.26 €**

Dépenses de fonctionnement	0.00 €
Recettes de fonctionnement	717.74 €
Soit un résultat global de clôture de	717.74 €
Résultat de l'exercice 2008	1 533.52 €
Soit un résultat global de clôture de	2 251.26 €

Le budget annexe 2009 se solde donc par un résultat.....	2 251.26 €
Excédent d'investissement.....	0.00 €
Excédent de fonctionnement.....	2 251.26 €

œ Présentation agrégée des budgets (principal + annexes) œ

INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture excédentaire de 18 812,34€.

Dépenses d'investissement	513 860.66 €
Recettes d'investissement	393 346.26 €
Soit un déficit d'investissement de	- 120 514.40 €
Résultat de l'exercice 2008	584.34 €
Soit un résultat global de clôture de	-119 930.06 €
R.A.R. D/R	- 85 810.00 €
Soit un Résultat global de clôture de	- 205 740.06 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un excédent global de clôture de 957 525.37 €

Dépenses de fonctionnement	2 088 783.40 €
Recettes de fonctionnement	2 338 153.99 €
Soit un excédent de fonctionnement de	249 370.59 €
Excédent de l'exercice 2008	708 154.78 €
Soit un excédent global de clôture de	957 525.37 €

Le budget annexe 2009 se solde donc par un résultat.....	+ 751 785.31 €
Déficit d'investissement.....	- 205 740.06 €
Excédent de fonctionnement.....	+ 957 525.37 €

CONCLUSION

L'ANNEE 2009

Le budget en matière d'investissement est en hausse de 24%. Cette hausse est importante, la Communauté de Communes a une capacité supérieure d'investissement, elle a un faible taux d'endettement. L'année 2009 est une année de lancement de plusieurs projets : Le bâtiment blanc, le logement social à Marolles les Saint Calais, l'école de musique intercommunale, le premier maillon d'un projet final incluant une salle de danse et une salle d'audition – spectacle, dont la réalisation est reportée à une date ultérieure, afin de ne pas hypothéquer la marche de manœuvre financière de la communauté de communes.

C'est en 2009 que la boucle des chemins de randonnées a été inaugurée, le deuxième contrat CDL (2009-2012) a été signé et les contrats d'assurances ont été renégociés engendrant un changement de prestataire.

C'est aussi une année de réorganisation qui porte à la fois sur les hommes, élus et personnel (entretien individuel et plan de formation) et sur le matériel en particulier l'informatique (mise en ligne du nouveau site internet et sauvegarde des données informatiques par un serveur).

L'aide au financement des emplois au financement des emplois à l'Office de Tourisme, à l'Anille Bray Omnispport et à la MJC est stabilisée autour de 72 000 €.

La Communauté de Communes continue de mener plusieurs actions en faveur de ses 13 communes adhérentes.

- L'aide au fleurissement
- Mise à disposition de l'agent communal en particulier pendant les vacances
- Poursuivre le programme « Logement social » en réhabilitant des habitations (prévue une par an), située au centre bourg
- Assurer la maintenance du parc informatique des Ecoles
- Diverses activités : soutien au carnaval, concert...

REGARDS VERS 2010

Plusieurs projets initiés en 2009 seront achevés en 2010

- Bâtiment blanc : réception travaux le 29 juillet
- La construction de la surface commerciale de Carrefour Market

Plusieurs dossiers vont générer une réflexion importante :

- L'élargissement du territoire communautaire par l'adhésion de la commune de Bessé sur Bray
- Le pôle santé
- La mise en place de la redevance incitative pour les déchets ménagers
- Le SPANC, avenant au contrat et dispositif mis en œuvre contre les installations polluantes.

Comme en 2009, les réformes fiscales et institutionnelles ne permettent pas une grande lisibilité. La formation du personnel et des élus, l'ouverture vers d'autres collectivités, la participation de plusieurs élus à divers séminaires doivent permettre d'appréhender les incertitudes de la situation actuelle et amener à la plus grande prudence dans les choix décisionnels.